

JEUDI 17 AVRIL 2014 - N° 3132



**BRAVO à la sélection francilienne qui termine 2^{ème}
de la Coupe de France des Régions Féminine 17 ans**

MEGATEK

Ω
OMEGA

VIBRA'SON

arena



île de France

NATATION COURSE

URGENT

Nous sommes toujours à la recherche d'un bassin de 50 mètres pour les 31 mai et le 1^{er} juin afin d'organiser les Championnats Régionaux d'Été.

En raison des vacances scolaires il n'y aura pas de bulletin la semaine prochaine.

PROCHAIN B.O. LE MERCREDI 30 AVRIL 2014

COMMISSION WATER-POLO du lundi 14 avril

Présents : MM. R BRUZZO, G VENEAU, L BEAUCHER, JP BOURGOGNE et M COCOUCH (CTSR).
Excusés : MM. M MENAUD et J CHASTAGNER.

I. Compte-rendu de la Sélection Régionale Féminine 17 ans Ile-de-France par Michel COCOUCH

Résultats du 2^{ème} tour de la Coupe de France espoirs Féminins 17 ans les samedi 12 et dimanche 13 avril 2014 à Longwy.

Poule A : Zone Ile-de-France, Côte d'Azur et Zone Est.

Zone Ile-de-France	19 - 2	Zone Est
Zone Est	5 - 14	Côte d'Azur
Zone Ile-de-France	10 - 0	Côte d'Azur

1) Zone Ile-de-France 2) Zone Côte d'Azur 3) Zone Est

Poule B : Zone Sud-Ouest, Zone Ouest et Zone Nord

Zone Nord	6 - 22	Zone Ouest
Zone Sud-Ouest	35 - 7	Zone Nord
Zone Sud-Ouest	12 - 7	Zone Ouest

1) Zone Sud-Ouest 2) Zone Ouest 3) Zone Nord

Dimanche : finales

Zone Est	8 - 6	Zone Nord
Côte d'Azur	4 - 11	Zone Ouest
Zone Ile-de-France	9 - 12	Zone Sud-Ouest

Classement Final

1) Zone Sud-Ouest 2) Zone Ile-de-France 3) Zone Ouest 4) Zone Côte d'Azur 5) Zone Est 6) Zone Nord

Lors des matchs du tour préliminaire, les franciliennes ont proposé un jeu très différent en qualité d'exécution dans les domaines de la défense et de l'attaque. Autant le soin dans les actions défensives a été permanent de la part de l'ensemble des joueuses, la comparaison en attaque est, elle, symétriquement opposée par la faible réussite aux tirs. C'est surtout la précipitation qui caractérise l'impression visuelle des joueuses en action.

La finale face à la sélection du Sud-Ouest a également mis en évidence cette distorsion, mais de façon plus subtile. Le match s'est déroulé par l'ouverture du score de l'Ile-de-France, puis égalité et en alternance, chaque équipe a mené au score jusqu'au 2 dernières minutes du match.

C'est donc une finale très attrayante du point de vue du spectacle sportif, mais très crispante quand on soutient l'équipe d'Ile-de-France. Une joueuse adverse a été remarquable d'efficacité en pointe, bien que souvent neutralisée. L'équipe d'Ile-de-France a été contrainte au jeu placé en attaque par une couverture défensive très précoce de l'équipe du Sud-Ouest. Malgré les avantages numériques obtenus par des exclusions, la fébrilité et l'impatience des franciliennes ont gâché la plupart des occasions de marquer. Les rares situations de contre-attaque ont renforcé cette volonté d'agir vite sans finition dans le geste du tir.

Le tournant du match réside en deux penalties sur deux attaques successives, qui ont anéanti à 2 minutes de la fin, les possibilités de revenir pour accéder à la séance des tirs aux buts. C'est ce qu'avait déjà pourtant fait l'équipe d'Ile-de-France au 1^{er} tour à Lille. On peut signaler tout de même une réussite insolente au tir direct sur coup franc au-delà des 5 mètres de deux de nos joueuses. Quelques larmes ont été atténuées par une jolie médaille d'argent, comme conclusion de cette édition 2014.

II. ENF

Session du Pass'compétition le 9 avril 2014 à Livry Gargan, ont obtenu le pass'compétition : Clara ZANCANARO, Ines MESSAOUR, Nael CHERFI, Sami KHEROUA, Léopold REYJEAUX, Mathieu SORIA, Valentin BUSIN, Alan DONASCIMENTO.

III. Arbitrage

Rappel : les clubs sont priés d'envoyer au siège du comité avant le mercredi 7 mai 2014 l'inscription de leurs candidats à la formation d'Officiels A pour devenir arbitre de water-polo, avec les documents demandés :

- fiche de renseignement
- récépissé de la licence 2013/2014
- d'un chèque d'un montant de 40€ à l'ordre du CIF

IV. Tournoi international Roger LEBAS U 15

Il se déroulera à Livry Gargan le samedi 19 avril de 14h30 à 19h30 et le dimanche 20 avril de 10h à 15h30 avec les clubs suivants : Club Natacio Poble Nou (ESP), WP Team Flamands (BEL), Reims Natation 89, Mulhouse WP, CN Livry Gargan.

Le Président : Gérard VENEAU

Le secrétaire : Jean Pierre BOURGOGNE

ORGANISME DISCIPLINAIRE

EGO Sébastien de l'AS VAL D'OISE – Licence n°490341

EDA pour contestation lors du match Nationale 3 du 26 mars 2014 : CN NOISEENS – AS VAL D'OISE.
1 Avertissement.

GENIN Thomas de l'AS VAL D'OISE – Licence n°309381

EDA pour contestation lors du match Nationale 3 du 26 mars 2014 : CN NOISEENS – AS VAL D'OISE.
1 Avertissement.

DAVID Vincent de l'ASC CHELLES – Licence n°127986

EDA pour jeu déloyal lors du match Nationale 3 du 29 mars 2014 : TAVERNY SN95 – ASC CHELLES.
1 Avertissement.

SARROUILLE Léonard de TAVERNY SN95 – Licence n°1133676

EDA+P pour brutalité lors du match Nationale 3 du 29 mars 2014 : TAVERNY SN95 – ASC CHELLES.
3 matchs de suspension à purger : Journée 16 (AS VAL D'OISE – TAVERNY SN95), Journée 1 saison 2014/2015, Journée 2 saison 2014/2015.

GYORGY Peter du CN OUEST – Licence n°1682900

EDA pour contestation lors du match 2^{ème} Division Régionale du 20 mars 2014 : CN OUEST – LIBELLULE PARIS.
1 Avertissement.

BILLON Alexandre de la VGA ST MAUR – Licence n°417709

EDA pour contestation lors du match Nationale 3 du 5 avril 2014 : VGA ST MAUR – US CONFLANS.
1 Avertissement.

SOHIER Julien de l'US CONFLANS – Licence n°181935

EDA pour contestation lors du match Nationale 3 du 5 avril 2014 : VGA ST MAUR – US CONFLANS.
2^{ème} EDA après celle reçue le 18 janvier 2014 lors de la rencontre LIBELLULE PARIS – US CONFLANS.
2 matchs de suspension dont un avec sursis à purger : Journée 13 (US CONFLANS – VGA ST MAUR).

COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE

PROCHAINE COMPETITION

SOCLE (toutes épreuves)

Dimanche 11 Mai 2014

Piscine de Cergy

Parvis de la Préfecture

95000 CERGY

Juge-Arbitre : Noémie LONE/Sophie RALITE

COMMISSION NATATION COURSE du mardi 15 avril

Présents : MM. DREANO et MOMMAILLE

I. Sélection pour la Coupe de France des Régions

Chef de délégation : Raymonde DEMARLE

Encadrement : Patrick DREANO (CTS-R), Eric BRAIZE (entraîneur Pôle espoir INSEP) et 3 entraîneurs à désigner.

CADETTES

DEL'HOMME Laurine (1997) CLUB DES NAGEURS DE PARIS

LEDUC Ambre (1997) CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE

BARDOT Lou (1998) CN MELUN VAL DE SEINE

CLERC Célia (1997) CERGY PONTOISE NATATION

Remplaçante

PAULAUX Oksana (1998) NOGENT NATATION 94

CADETS

BERRY Théo (1997) AQUA VALLEE DE CHEVREUSE

BELLAY Mathieu (1997) AAS SARCELLES NATATION 95

SAMOKINE Yann (1997) CN MELUN VAL DE SEINE

D'ADDA Alexandre (1997) LAGNY SUR MARNE NATATION

Remplaçant

ROUBIOL Titouan (1997) AQUA CLUB PONTAULT ROISSY

MINIMES Filles

PENNEQUIN Perrine (1999) SN VERSAILLES

SIMONETTI Romane (1999) LAGARDERE PARIS RACING

BIHAN Morgane (2000) CSN GUYANCOURT

OUENNICHE Rim (1999) TUN NOGENT NATATION 94

BAQUET Rosana (1999) US CRETEIL NATATION

DESBORDES Joana (2000) SO ROSNY

RATSIMBAZAFY Tsiory (2000) LAGARDERE PARIS RACING

LANGLAIS Lila (2000) ES MASSY NATATION

Remplaçante

MINIMES Garçons

MARTIN Clément (1999) CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE

BENADDAD Ryan (1999) AAS SARCELLES NATATION 95

MARGONTY Lucas (1999) CN VIRY CHÂTILLON

HUILLE Stanislas (1999) SN VERSAILLES

GILLE Martin (1999) ESPADON VELIZY VILLACOUBLAY

BOURSAC CERVERA Thomas (1999) LAGARDERE PARIS RACING

PANAGET Estéban (2000) LAGARDERE PARIS RACING

ZARAZIN Théo (2000) CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE

Remplaçant

BOUTOUIL Samy (2000) CSM CLAMART

MERCI aux clubs de confirmer la participation de leurs nageuses et nageurs dans les meilleurs délais,

II. Réunion avec les départements

La réunion avec les commissions sportives départementales pour la présentation du calendrier prévisionnel de la saison 2014/2015 aura lieu le MARDI 6 MAI 2014 à 18h30 au Comité d'Ile de France.

III. Réunion avec les entraîneurs

La réunion avec les entraîneurs du collectif CIF aura lieu le mardi 13 MAI à Versailles.

Le Président : Christian MOMMAILLE

COMMISSION DES MAITRES

20^{ème} Championnat de France petit bassin des Maitres 27 au 30 mars 2014 – Piscine Georges Vallerey

Le 20^{ème} championnat de France d'hiver à la piscine Georges Vallerey du 27 au 30 mars 2014 sera à intégrer aux annales. Il était difficile de faire mieux sur le plan sportif comme sur celui de l'organisation. Plus de 2183 nageurs (848 dames/1335 hommes) représentant 420 clubs ont participé aux différentes épreuves. En somme il s'agit d'une belle performance que la Fédération Française de Natation, le comité d'Ile de France et le comité départemental de la ville de Paris sont fiers d'annoncer. Le président de la commission des maitres de la Fédération Française de Natation, Guy Dupont, a ainsi pu accueillir avec une grande satisfaction en compagnie de Jean-Jacques Beurrier président du CIF et président délégué de la fédération, le président de la FFN Francis LUYCE venu remettre des médailles tout en assistant aux épreuves du samedi après-midi. Il a pu ainsi mesurer l'engouement et les performances des maitres au sein de la «famille de la natation». Mais tout cela, nous le devons essentiellement au club parisien organisateur, le «Paris Aquatique».

L'organisation de ces championnats à Paris n'était pas forcément évident en raison de l'éloignement du lieu d'hébergement des nageurs avec la piscine, de l'absence de zones de stationnement pour les véhicules.... Pourtant le Paris aquatique, club support pour l'organisation de ces championnats a relevé le défi. Rien ne manquait, même pas la bagagerie le jour du départ ! Le comité d'organisation sous la houlette d'Alain PERIE et le président du club Jean-Paul De OLIVEIRA, ont géré ces championnats et dirigé les bénévoles en professionnels de l'évènementiel. L'accueil et la restauration des compétiteurs, l'installation de drapeaux en l'honneur des nations présentes, suivi permanent de la compétition avec une très grande disponibilité, tout y était. A cela, il faut ajouter l'entretien parfait de l'établissement par des salariés toujours souriants, à l'image de la directrice de la société délégataire de la piscine, Madame Josy PIGE. De chaleureux remerciements leur sont encore une fois adressés.

Le tempo très enlevé de la musique proposée par Gilles MERY, responsable de Vibrason donnait un air de convivialité à ces championnats pour la plus grande satisfaction des compétiteurs et même du doyen Jean LEEMPUT, longtemps sociétaire de l'Ile de France, qui à 100 ans se permettait quelques pas de danse durant les relais.

Pour les blessures, les compétiteurs pouvaient compter sur les soins d'élèves en ostéopathie. En outre, pour l'avenir, gageons que les travaux de thèse en médecine sur l'épaule du nageur de notre amie Ophélie (C1), seront couronnés de succès car beaucoup de compétiteurs sont venus la rencontrer.

Un évènement de cette nature nécessite naturellement un jury conséquent. Chaque jour 40 officiels (essentiellement du Comité régional), coordonnés par Jean BOULANGER étaient présents pour cette compétition marathon d'une dizaine d'heures avec seulement une pause méridienne pour déjeuner. Aussi, il convient de souligner l'engagement et l'efficacité des membres du jury et de remercier chaleureusement chacun d'eux.

Sur le plan des histoires drôles on retiendra l'alarme incendie qui a nécessité samedi soir, pendant les relais, d'évacuer la piscine le temps de procéder à la levée de doute. On soulignera d'ailleurs l'excellente discipline de l'ensemble des participants.

En matière sportive, les performances étaient au rendez-vous notamment pour les clubs d'Ile de France, même si deux autres belles performances sont à mettre sur le compte du centenaire Jean LEEMPUT (C16) avec deux records du monde au 50 NL et 50 Dos.

Au tableau des médailles, le Club des Nageurs de Paris s'est montré très performant ainsi que le CN Viry-Châtillon. On retrouve d'ailleurs dans le haut du classement l'ensemble des clubs qui se sont illustrés au dernier championnat de France interclubs. L'Ile de France avec 877 participants (420 dames/553 messieurs) a ramené 460 médailles (167 en or, 131 en argent et 162 en bronze).

La région s'est également illustrée en affichant le nom de clubs et de nageurs franciliens sur les tablettes européennes et mondiales.

- **Club des Nageurs de Paris** : Marie Thérèse FUZZATI (C5) – 100 NL – 58"43 (RE et RW). David GENET (C 2) – 1500 m NL 16'08"42 – (RE) . Relais 4x50 NL dames – (R4) - 1'59"24
- **USM Malakoff** : Alain VANACKER (C8) – 100 dos – 1'10"14 (RE) et 50 dos 31"40 (RE)
- **Lagardère Paris Racing** : Sylvie ALLERY (C5) – 50 dos – 31'26 (RE)
- **Boulogne Billancourt Natation** : 4x50 NL (R4) – 1'39"72 (RE)
- **Stade Français Olympique Courbevoie** : 4x50 4 N (R5) – 2'06"57

Les 17 records de France sont également significatifs de la bonne santé de la natation Maîtres francilienne. Dans une même série, le record du monde d'un concurrent pouvait masquer le record de France d'un autre concurrent comme celui de Sandrine GENEVOIS du CN Viry Chatillon au 100 mètres NL et qui, au total, va établir trois nouvelles marques nationales, tout comme Alain VANACKER (US Malakoff) 2 records d'Europe et 1 record de France et Alain CARDONNA du CNP, (3 records de France). Au-delà, d'autres records ont été approchés comme Caroline GUYADER du CN Viry-Châtillon à 1/100 de son record de France du 100 brasse ou l'équipe du 4X50 mètres NL messieurs de Boulogne Billancourt Natation à 97/100 du record du monde.

- **US Malakoff** : SALDUCCI Mélanie (C1) 50 Papillon - 28.53 et 100 papillon – 1 :04.81 ; Alain VANACKER : 200 dos – 2.35:47 ; 4x50 Nage Libre dames – 2 :38.80 ; 4x50 4 N dames - 2 :50.34 ;
- **CN Paris** : VALLIBOUZE Annick (C6) – 200 4 N - 2:45.18 ; Alain CARDONNA (C10) – 50 NL – 29.85 – 100 NL – 1 :08.26 – 50 Brasse – 39.37
- **CN Viry-Châtillon** : GENEVOIS Sandrine (C5) – 50 NL - 28.03 – 100 NL - 1:01.34 et 50 papillon -

- **ES Nanterre** : SABATIER Corinne (C5) 50 brasse – 38.54 ; MEYER Stéphane 50 papillon – 26.23 ; 4x50 4 Nages hommes - 1:49.80
- **Yerres- Natation** : MEUGNIOT Sandrine (C5) - 200 NL – 2 :17.29 – 1500 m NL - 18:47.03
- **US Villejuif** : DEVILERS FAVREAU Roxane (C1) 50 NL - 25.92
- **EN Longjumeau** : Laurent Robert (C12) – 100 NL – 1:29.35
- **Nogent 94** : HASSON Jascha (C4) - 1500 m NL – (C5) 16:45.43

Au classement des médailles, le Club des Nageurs de Paris termine en tête devant le CN Viry-Châtillon, Boulogne-Billancourt Natation et l'USM Malakoff. Le classement par points confirme cette analyse. Actuellement sur le plan national, les clubs franciliens (CNP, BBN, Malakoff) se montrent à leur avantage après les interclubs et les championnats de France en petit bassin. Le club de Montgeron est désormais bien installé dans le top 10 des clubs franciliens tout comme le SCUF Paris. On peut aussi se montrer très satisfait du nombre important de structures franciliennes engagées dans ces championnats (109) ce qui atteste de l'engouement des licenciés de plus de 25 ans pour la natation sportive. Des nageurs ou nageuses maîtres des clubs que l'on n'avait pas l'habitude de rencontrer à ce niveau de compétition étaient présents et performants. Les maîtres franciliens se donnent rendez-vous aux championnats de France en grand bassin, qui se tiendront à Millau du 3 au 6 juillet. Préalablement ils s'opposeront au championnat régional d'Ile de France.

Classement des médailles (10 premières équipes)

Clubs	O r	Argent	Bronze	Total
CNParis	23	14	16	49
CNViry-Châtillon	21	13	11	45
BoulogneBN	19	17	5	41
USM Malakoff	19	10	13	42
ES Nanterre	15	9	10	33
SFOCourbevoie	8	7	5	20
LagardèrePR	7	4	2	13
Paris Aquatique	6	1	7	14
NeptuneCF	4	3	9	16
SN Montgeron	3	4	8	15

Classement régional des clubs natation course (11 premières équipes)

Clubs	Classement national	Classement régional
CNParis	1	1
BoulogneBN	2	2
USM Malakoff	3	3
CN Viry-Châtillon	4	4
SFOCourbevoie	5	8
Neptune CF	6	9
ES Nanterre	7	10
Paris Aquatique	8	13
SCUF Paris	9	33
SN Montgeron	10	34
LagardèrePR	11	35

PS : Si des erreurs dans les décomptes se sont glissées, merci de le faire connaître au Comité régional

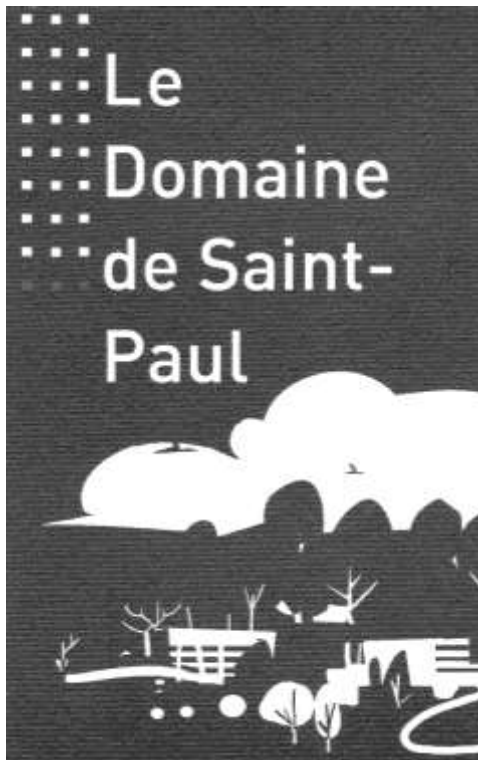
ERRATUM :

Lors des derniers championnats de France interclubs des maîtres à Tours, le nageur de l'ES Nanterre SAFRONCZYK Piotr – Pol- (C1) a battu le record d'Europe du 100 brasse en 1'01''43.

Le Président : Joël FERRY



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'ILE DE FRANCE DE NATATION
SAISON 2012-2013
LE SAMEDI 29 MARS 2014 A SAINT REMY LES CHEVREUSE



M. Jean-Jacques BEURRIER ouvre la séance en remerciant les clubs présents.

● **Appel nominal des clubs présents par la Secrétaire Générale Mme Aline MICHELET**

	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130750004	LAGARDERE PARIS RACING	Mme CIRIEGI	Evelyne	17
2	130750005	RACING CLUB DE FRANCE WP	M. VIQUERAT	Laurent	6
3	130750017	STADE FRANCAIS	Mme GAILHAC	Isabelle	6
4	130750315	CLUB DES NAGEURS DE	Mme DOURU	Colette	13
5	130750348	NEPTUNE CLUB France	M. HERVIER	Guy	12
6	130759526	MOUETTES DE PARIS	Mme LAVOUX	Nathalie	9
					63

CD 77	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130770003	AS DALMATIA	M. KRSTACIC	Damir	3
2	130773921	CN VAL MAUBUEE	M. BEURRIER	Jean-Jacques	14
3	130774148	AS PLESSIS SAVIGNY	Mme LAURENDEAU	Ghislaine	4
4	130779530	AS NS AQUARINES PONTAULT	M. NOIREZ	Pascal	4
5	130779624	AC PONTAULT ROISSY	M. SOULIE	Patrick	13
					38

CD 78	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130782307	SN VERSAILLES	Mme MARTIN	Lise	17
2	130782703	CN POISSY	M. POU CET	Philippe	13
3	130783052	CNO ST GERMAIN LE PECQ	M. ROUAULT	Gilbert	15
4	130783380	CN PLAISIR	M. BOURGEOIS	Jérémy	13
5	130783692	CN ANDRESY	M. BESSON	Olivier	10
6	130783935	AS PORCHEVILLE	M. PROVOST	Jean-Louis	4
7	130784026	AN VALLEE DE CHEVREUSE	Mme SAINT VENANT	Nicole	16
8	130784269	CSN GUYANCOURT	Mme BOUCHARD	Marie-Agnès	12
					90

CD 91	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130911436	CN BRUNOY ESSONNE	M. BATISTA	Daniel	13
2	130912262	CN VIRY-CHATILLON	M. HEURTEL	Rémi	14
3	130912839	US RIS ORANGIS	M. FENE	Nicolas	8
4	130913002	SN MONTGERON	M. DEMART	Pierre	5
5	130913518	US GRIGNY	M. DJEARAMIN	Satish	9
6	130913578	YERRES NATATION	M. LETELLIER	Maurice	11
7	130913677	BONDOUFLE AC	M. HOSTEAUX	Didier	8
8	130913923	CN ST MICHEL SUR ORGE	Mme RECOURSE	Corinne	11
9	130919208	CN MENNECY 91	Mme FONDEVILA VIDAL	Martine	2
					81

CD 92	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130921084	AC BOULOGNE NATATION	Mme NAEYE	Valérie	14
2	130922706	CSM CLAMART	M. PARAKIAN	Patrick	12
3	130923105	SM MONTROUGE	Mme SCHNEIDER	Sylvie	4
4	130923424	SCM CHATILLON NATATION	M. LAMOUREUX	Antoine	3
5	130923780	NYMPHEAS RUEIL MALMAISON	M. RULLIERE	Gilles	4
6	130924116	OLYMPIC LA GARENNE COLOMBES	M. DA ROCHA	Roger	15
7	130929221	GARCHES AS	Mme MOLLET	Jocelyne	4
8	130929851	CN ASNIERES	M. GITTON	Jean-Pierre	10
					66

	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130930001	CM AUBERVILLIERS NATATION	Mlle PERATOU	Corinne	3
2	130930109	ASN LE RAINCY	M. VINSON	Samuel	7
4	130931921	CN NOISEENS	M. BRUZZO	Robert	5
					15

CD 94	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130940003	US CRETEIL	Mme LOVICH	Marie-Pierre	5
2	130940341	CNM CHARENTON	M. SOLANES	Firmin	3
3	130940990	VGA ST MAUR	M. SILORET	Jean-Louis	14
4	130942429	US IVRY SUR SEINE	Mme SEGAL	Sophie	4
5	130942648	STELLA SPORTS ST MAUR	M. BLAISE	Nicolas	12
6	130942831	NOGENT NATATION 94	M. CHALACA	Jean-Pierre	15
7	130942849	CA L'HAY LES ROSES	Mme HAMON	Noëlle	12
8	130949522	ELAN NAT. CHEVILLY-LA-RUE	Mme LONE	Nadine	3
					68

CD 95	Code	CLUBS	Représenté par		Nbre de voix
1	130952432	CERGY PONTOISE NATATION	M. FRADET	Patrick	17
2	130952639	ASVO L'ISLE ADAM	M. MENGELLE	Julien	3
3	130952705	CSVO MONTMORENCY	M. KIRCHBERG	Eric	8
4	130952895	AAS SARCELLES NAT. 95	M. CANZANO	Guy	10
5	130953801	ERMONT NAT. ARTISTIQUE	Mme OCHANDO	Francine	3
6	130954275	ENTENTE 95 SAN. MONT.	Mme ARRANZ	Danielle	5
7	130959529	TAVERNY SN 95	M. VENEAU	Gérard	9
8	130959854	CERGY NAT. SYNCHRO.	Mme DECROIX	Marie-France	4
					59

TOTAL : 53 clubs représentés avec 480 voix.

● **Allocution du Président du Comité Régional d'Ile de France de Natation**

« Je tiens à remercier très chaleureusement, le comité départemental des Yvelines et plus particulièrement Didier LAHAYE le président, sans pour autant oublier l'AQUA'NAT VALLEE DE CHEVREUSE qui nous accueillera à la piscine de CHEVREUSE pour le pot de l'amitié. Merci donc à sa Présidente, Nicole SAINT VENANT.

Je tiens à les remercier tous les deux pour avoir pris en charge la location de cette belle salle et le petit déjeuner d'accueil.

Je vous demande de saluer par une minute de silence tous les disparus proches ou moins proches qui nous ont quittés.

Après ce moment de souvenir, je vais excuser Francis LUYCE, notre président fédéral qui est retenu à DUNKERQUE.

Ce week-end particulier d'élections municipales ne nous offrira pas la possibilité d'accueillir Francis PARNY, vice-président en charge des sports au Conseil régional d'Ile de France. Pascal FLORENTIN directeur régional de la DRJSCS et son directeur régional adjoint Laurent de LAMARE sont excusés pour la même raison.

Je salue Evelyne CIRIEGI la nouvelle présidente du CROSIF.

Après les présentations et les excuses, je me dois de faire ce mot d'accueil sans reprendre les sujets abordés par Aline MICHELET et sans être trop long, pour que nous ayons le temps de laisser la parole à nos vice-présidents sur quelques focus que nous voulons appuyer.

Je vous parle donc des quatre vice-présidents qui, comme vous avez pu le lire dans le bulletin officiel, sont impliqués fortement dans l'organigramme qui a été mis en place après l'assemblée générale électorale de l'an dernier.

Très grande satisfaction pour ma part d'avoir mis en responsabilité ses vice-présidents qui jouent le jeu et s'impliquent chacun dans sa partie en responsabilité : Noëlle HAMON, Paule LACROIX et Patrick FRADET auront une place pour vous exposer leur diaporama.

Pourquoi avoir fait le choix de s'arrêter sur ces sujets ?

Tout simplement parce que je crois énormément à la formation, à la labellisation, au sport santé pour le développement de nos clubs.

Bien sûr notre souci reste le côté sportif de nos cinq disciplines, mais il ne nous faut pas oublier les deux tiers de licenciés qui ne pratiquent pas la compétition.

Il est essentiel que nos clubs puissent reconquérir un terrain que nous avons laissé partir.

Comment le faire sans devenir un acteur participatif des politiques des collectivités territoriales ?

Notre reconquête passe par là !

Le sport santé est une image positive à développer ;

Nous devons être des acteurs participatifs et non des consommateurs de lignes d'eau.

Ce sera mon message le plus appuyé que je souhaitais vous apporter en ce début d'assemblée générale.

Bien évidemment, pour arriver à mener à bien nos activités régionales, je tiens à remercier tous nos collaborateurs salariés : Caroline, Nicolas, Nathalie, Jérôme et Jean-Michel mais aussi nos cadres techniques : Carolle ANDRACA, Patrick DREANO, Nicolas SCHERER, Michel COCOUCH, Jean-Michel MATTIUSI, Dominique BASSET, Jean-Lionel REY, Eric BRAIZE, Pascal MEYET et Odile PETIT.

Tous ne sont pas à 100% sur des missions régionales, mais tous collaborent sur les actions que le comité régional met en œuvre.

Je conclus ce mot d'accueil qui se veut positif, car comme vous l'avez senti, après une olympiade à prendre place, je crois fortement à l'organisation mise en place. Bien sûr, les mentalités, les habitudes, ralentissent les changements opérés dans le fonctionnement.

Merci à tous pour l'investissement mis en œuvre et surtout pour l'investissement à venir. Bonne assemblée générale.

● **Homologation du PV de l'AG du samedi 6 avril 2013 à AULNAY SOUS BOIS**

M. Jean-Jacques BEURRIER interroge l'assemblée. → PV Adopté à l'unanimité.

● **Homologation du PV des réunions du Comité Directeur et du Bureau depuis la dernière AG**

M. Jean-Jacques BEURRIER interroge à nouveau les membres présents. → PV adoptés à l'unanimité.

● **Rapport moral de la Secrétaire Générale**

Mme Aline Michelet, ne souhaitant pas relire son rapport moral, intervient sur la partie "projets".

« En relation avec notre plan de développement, nos projets sont nombreux et j'espère que nous aurons les moyens humains et financiers pour les réaliser. »

Concernant l'accès vers le Haut Niveau :

- Créer des groupes d'entraînements en Natation Course, Waterpolo, Natation Synchronisée et Plongeon afin de pallier au manque de pôle et mettre en place des outils de détection.

- Poursuivre les échanges avec le CNSD de Fontainebleau

- Aider les clubs à se structurer pour devenir « club support » ; un par département serait idéal.

- Aider les clubs labellisés formateur FFN ou ayant 100% de licences en établissant des tarifs d'engagements et de formations préférentiels.

- Réserver nos actions aux clubs 100% licences

- Pérenniser les lieux d'accueil de nos compétitions

Concernant l'ERFAN :

- Pouvoir répondre aux attentes de notre population
- Créer un emploi administratif supplémentaire
- Rechercher des salles pour palier à l'exigüité de nos locaux
- Augmenter le nombre de départements proposant les formations

Concernant les pratiques non compétitives :

- Répondre aux demandes ministérielles
- Organiser des actions pour la prévention des noyades
- Poursuivre l'animation sur le site de Jablines « Nager Grandeur Nature »
- Faire connaître notre savoir-faire et augmenter le nombre de clubs proposant l'activité Nager Forme Santé, former des éducateurs « Aquasanté »
- Organiser des actions « tout public » en Natation Course, Eau Libre et Water Polo

Concernant la communication et le développement

- Etablir des documents lisibles pour nos institutionnels et pour les futurs partenaires
- Faire une recherche active de partenariats en s'appuyant sur l'aide de stagiaires
- Mettre à jour notre site pour qu'il devienne source d'informations incontournable
- Participer aux réunions des collectivités locales pour les équipements

→ Rapport moral adopté à l'unanimité.

● **Raymonde DEMARLE prend la parole pour le pôle Sport**

Chaque Président de commission a travaillé sur sa discipline, personnellement j'ai essayé de regrouper l'ensemble des performances sportives au niveau international.

→ Rapport de la commission Natation course adopté à l'unanimité.

- M. Samuel VINSON de l'ASN LE RAINCY : « Je voudrai comprendre comment sont cités les 2 nageurs du Natathlon car il manque des noms. »

- Mme Corinne RECOURSE du CN ST MICHEL SUR ORGE précise que l'équipe du CN MELUN a aussi été oubliée dans les résultats du championnat de France.

Mme Raymonde DEMARLE présente ses excuses au nom du Président de la commission natation course, Christian MOMMILLE pour cet oubli qui avait déjà été rectifié par un erratum dans le BO.

→ Rapport de la commission Water-polo adopté à l'unanimité.

→ Rapport de la commission Natation synchronisée adopté à l'unanimité.

→ Rapport de la commission Plongeon adopté à l'unanimité.

→ Rapport de la commission des Maîtres adopté à l'unanimité.

M. Joël FERRY prend la parole pour remercier les clubs de SAVIGNY LE TEMPLE et de VIRY CHATILLON ainsi que l'école Polytechnique qui nous aident chaque année pour l'accueil de nos compétitions.

Cet accueil représente plus de 100 clubs alors que les championnats de France n'en accueillent « que » 80.

M. Guy HERVIER du NEPTUNE CLUB DE FRANCE : « Au vue du développement de l'activité des clubs qui est très bon, y a-t-il une réflexion en cours pour traduire le dynamisme de cette activité des maîtres dans les clubs pour faire en sorte que cette énergie puisse être utilisée par les clubs ?

Est-ce que le Comité régional IDF a une orientation pour éviter les clubs dans les clubs ?

M. Joël FERRY répond que l'idée est d'intégrer cette notion de maîtres dans la labellisation par exemple.

Il faudrait que les clubs voient le développement de cette catégorie notamment comme une aide à l'ensemble du club par un échange intergénérationnel par exemple dans l'organisation des compétitions, la composition des jurys...

M. Guy HERVIER : « Ma question était comment faire pour utiliser cette énergie en intégrant les maîtres dans le développement des clubs en général ? »

M. Joël FERRY : « C'est à chaque club ou chaque CD à avoir des idées pour faire bouger les choses et trouver des solutions peut-être avec les parents au niveau de l'accompagnement. Pas seulement en termes de transport mais aussi au niveau de l'accompagnement des entraîneurs s'ils en ont les compétences. »

M. Roger DA ROCHA de l'OLYMPIQUE LA GARENNE COLOMBES : « Pourquoi la Natation Synchronisée n'est-elle pas représentée au niveau des maîtres ? »

M. Joël FERRY : « Peu de clubs pratiquent cette discipline en maîtres et c'est dommage. C'est par accident que nous avons découvert cette discipline au niveau national ou international. C'est pareil pour le Plongeon. On réfléchit aussi pour le water-polo que l'on voit en compétitions internationales mais représenté par des clubs, pas par des pays. Malheureusement, on n'a pas les structures pour créer des équipes Nationales Maîtres. »

→ Rapport de la commission des officiels adopté à l'unanimité.

● Paule LACROIX prend la parole pour le pôle Animations Territoriales

« L'objectif du pôle Animations territoriales est de valoriser les pratiques non compétitives au sein des clubs. Pour ce faire la Fédération Française de Natation s'appuie sur plusieurs dispositifs :

- Tout d'abord, un plan « **Apprendre à nager** » qui se développe selon 5 points :
 - L'opération Savoir-Nager
 - Des stages d'apprentissage de la natation
 - La mise en place de l'ENF dans les clubs
 - Les activités natation périscolaires
 - Apprendre à nager pour les seniors

L'opération Savoir-Nager, initiée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative est développée depuis 2008 sur l'ensemble du territoire. Le ministère en charge des sports a confié à la FFN l'opérationnalité de cette action.

Objectif : apprendre à nager aux enfants afin de leur permettre d'assurer leur propre sécurité en milieu aquatique.

Cible : les enfants âgés de 6 ans (nés en 2008) à 12 ans (nés en 2002) ne sachant pas nager. Cette opération s'adresse à de nouveaux publics. La priorité est donnée aux populations en difficultés sociales ou demeurant en zone rurale.

Concept : la structure organisatrice propose un programme d'apprentissage de la natation selon les dispositions suivantes :

- Un stage d'apprentissage de la natation de minimum 15 séances d'une heure, à raison d'une séance par jour sur au moins 5 jours par semaine.
- Le groupe est constitué de 8 enfants minimum à 12 enfants maximum ne sachant pas nager.
- Les cours sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance savoir-Nager fixé à 15 € par pratiquant (somme identique sur l'ensemble du territoire)
- Les séances de natation sont dispensées par un professionnel diplômé BEESAN, BP JEPS AAN ou DEJEPS.
- A la fin du cycle d'apprentissage, les enfants ayant développé les compétences nécessaires sont invités à se présenter au test de l'ENF1 – Sauv'nage de l'école de Natation Française.

Structures : toutes structures associatives affiliées à la FFN ou à l'une des fédérations membres du CIAA ou encore toutes collectivités territoriales ou locales.

Pilotage - Coordination : l'opération Savoir-Nager est pilotée par la FFN qui reste en étroite relation avec le ministère en charge des sports. Le dispositif peut être mis en place directement par les associations sportives ou les collectivités.

Période : cette année, il s'agit de la saison estivale s'entendant du lundi 19 mai au vendredi 5 septembre 2014.

Financement : le modèle économique de cette opération s'appuie principalement sur trois sources de financement :

- Part territoriale du CNDS, via le « dossier CNDS » : l'opération Savoir-nager est identifiée comme une action prioritaire dans les directives CNDS 2014 et la note de service de la part territoriale du CNDS éditée en date du 16 janvier 2014.
- Crédits d'intervention des collectivités locales et territoriales (politique de la ville, programme Ville-Vie-Vacances (VVV)...) mobilisables selon des procédures habituelles.
- Crédits spécifiques versés par le ministère des sports à la FFN, opérateur du dispositif, dans le cadre de la convention d'objectifs annuelle. Ces crédits spécifiques sont entièrement dédiés au développement de l'opération savoir-nager.

Dispositif d'évaluation des pratiquants : à l'issue du stage d'apprentissage, la structure organisatrice évalue les compétences aquatiques développées par l'enfant en proposant le passage du test de l'ENF1 – Sauv'nage de l'école de Natation Française. L'obtention du test de l'ENF1 – Sauv'nage valide, pour son titulaire, un savoir-nager sécuritaire. C'est aussi le sésame pour pratiquer, en toute sécurité, les activités aquatiques mais aussi nautiques. Ce test est reconnu par l'arrêté des activités Physiques et Sportives du 25 avril 2012 (NOR : MENV1221832A).

Pour la délivrance du test de l'ENF1 – Sauv'nage, propriété exclusive du CIAA, il est préconisé, pour les collectivités de développer un partenariat avec une association sportive locale affiliée à l'une des fédérations du CIAA ou de conventionner directement avec le CIAA. Dans ce cas, il faut prendre contact avec la FFN.

Mme Paule LACROIX indique qu'en 2013, seulement 3 structures en Ile de France ont participé à l'opération Savoir-Nager.

M. Patrick PARAKIAN du CSM CLAMART précise que son club a aussi fait le Savoir Nager en 2013.

Mme Paule LACROIX donne aussi l'exemple de la mise en place d'une opération Savoir Nager organisée par la ville de VANVES avec des élèves de 6^{ème}.

M. Jean-Jacques BEURRIER conclut le sujet en en disant aux clubs qu'il espérait qu'ils se soient inscrits dans ce projet notamment au niveau des demandes de subvention CNDS. L'Etat est partie prenante pour le développement de ce dispositif car c'est une mission de service public.

- **Nagez Forme Santé** : la Natation, est LE sport santé par excellence.

Ce dispositif a été mis en place pour répondre aux besoins de santé mais pas que, il permet aux pratiquants de se maintenir en forme et de retrouver ou développer leur capital santé mais aussi de se détendre, d'améliorer sa qualité de vie et réduire son stress en étant en harmonie avec son corps et son esprit.

La Fédération Française de Natation met en place ce programme pour rendre la natation accessible au plus grand nombre en découvrant une natation adaptée à ses besoins, en recevant des conseils personnalisés selon ses besoins et en optimisant ses ressources.

Nagez Forme Santé, c'est une réponse pour tous : tout public, seniors personnes en surpoids, diabétiques, personnes atteintes de pathologie respiratoires, il n'est jamais trop tard pour se mettre à nager.

Le monde médical s'accorde pour louer la natation et les bénéfices qu'elle apporte.

M. Philippe POU CET du CN POISSY demande s'il est prévu des possibilités de promotion nationale avec des campagnes publicitaires par des médias pour informer le public de ce genre de choses ?

M. Jean-Jacques BEURRIER intervient en précisant que son rôle à la FFN lui permet de répondre : « Actuellement la démarche est d'en parler le plus possible au sein des diverses assemblées générales mais il va y avoir un clip vidéo qui va être tourné bientôt

Ce qui est sûr, c'est que nous sommes obligés de faire des formations pour avoir des intervenants spécifiques à cette activité et peu à peu ça se développe.

Mme Paule LACROIX précise qu'elle s'est déjà déplacée dans cinq assemblées générales départementales pour parler de NFS. Pour en savoir plus n'hésitez pas à aller sur le site et à contacter Latif DIOUANE à la FFN au sein du département développement.

Il y a 3 ans, quatre éducateurs ont été formés et cette année trois éducateurs sont en cours de formation sur les clubs suivants : US CRETEIL, US GRIGNY, CN VILLETANEUSE.

Il ne faut pas oublier qu'il y a énormément de possibilités d'obtention de subventions pour le développement de cette activité.

M. Jean-Jacques BEURRIER ajoute qu'au niveau fédéral on se dirige vers la NATATION SANTE. Le côté forme se différencie par les activités aquagym, aquabike...

M. Olivier BESSON du CN ANDRESY : « Nous sommes actuellement dans la démarche 100% licences, et ce créneau ne peut pas être inclus dans cette démarche vu qu'on n'a pas encore l'agrément NFS. »

M. Jean-Jacques BEURRIER répond qu'il faut que l'éducateur du club s'inscrive sur une formation afin d'obtenir l'agrément et enfin le club pourra licencier les adhérents sur ce secteur, ce qui n'empêche pas de leur prendre une licence avant d'avoir eu cet agrément.

Mme Paule LACROIX précise qu'il n'y a effectivement que trois clubs qui ont l'agrément NFS car ce sont les seuls clubs à avoir un éducateur formé mais d'autres clubs proposent effectivement cette activité sans avoir l'agrément. Il faut donc essayer de régulariser la situation.

M. Guy HERVIER du NEPTUNE CLUB DE France demande qui discute sur ces questions ? Quels sont les enjeux ?

Quelles sont les structures en dehors des clubs FFN ?

M. Jean-Jacques BEURRIER répond que la Mutuelle Des Sportifs est un début, mais elle demande que 300 éducateurs soient formés dans l'olympiade. C'est un travail de terrain, Paule LACROIX et Thérèse PHAN peuvent vous aider à vous diriger sur ce sujet. Une formation en Ile de France devrait voir le jour, pour l'instant une formation est en cours à l'INFAN à la FFN.

Mme Paule LACROIX met en garde les clubs en disant que si nous, clubs FFN, on ne se positionne pas sur le Nagez Forme Santé, d'autres ne se gêneront pas et on se fera prendre le créneau !!

- **La Nuit de l'Eau** : la FFN et l'Unicef en sont déjà à la 6^{ème} édition de cette manifestation qui se déroule chaque année en juin. Il s'agit d'un évènement festif qui s'inscrit dans une démarche solidaire qui vise à faire prendre conscience de la valeur de l'eau et à l'importance de la préserver, puisqu'elle est nécessaire à la survie et au bien-être de chacun.

En Ile de France, c'est près de 20 sites (Paris 14^{ème}, Dammarie, La Ferté sous Jouarre, Lagny sur marne, Rambouillet, Vélizy, Guyancourt, Montlhéry, Orsay, Clichy, Puteaux, Vanves, Antony, Levallois, Sevran, Drancy, Chevilly-Larue et Ermont) qui ont proposé des animations pour récolter des fonds destinés au financement d'un programme d'approvisionnement en eau potable d'écoles au Togo (dans ce pays, un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable).

- **L'Eveil aquatique pour les 0-6 ans** : l'identification de cette activité au sein des clubs reste une réelle difficulté.

La commission a entamé une recherche par département pour permettre d'établir un état des lieux de l'activité en recoupant diverses informations (le site web des clubs, les licences 0-6ans et l'identification « Eveil » sur le site fédéral).

Le constat d'un écart significatif entre les pratiques des « Jardins aquatiques » et les groupes ENF amène à se questionner sur le nombre d'éducateurs formés à l'Eveil aquatique.

La commission régionale est aussi en attente du positionnement de la commission fédérale qui devrait proposer une labellisation permettant de valoriser les clubs proposant cette activité en conformité avec les principes essentiels de l'Eveil Aquatique (voir site web de la FFN).

- **Nagez Grandeur Nature** : chaque année, durant 4 semaines du mois de juillet, en partenariat avec le Conseil Régional d'Ile de France, cette opération est mise en place sur la base de Jablines en Seine et Marne.

2 éducateurs accueillent plus de 850 jeunes issus d'une cinquantaine de Centres de Loisirs de l'ensemble de l'Ile de France, pour le passage de brevet de natation (25m et 50m) préalable à la pratique d'activités nautiques au sein de la base.

Quotidiennement, des activités de découverte de différentes disciplines sont aussi proposées par les éducateurs.

- ENF

M. Jean-Louis SILORET de la VGA ST MAUR demande pourquoi les clubs ne peuvent pas voir les épreuves des pass'sports de l'eau déjà acquises par les nageurs (dans le cas où ils étaient dans un autre club les saisons passées par exemple).

M. Jean-Jacques BEURRIER donne la parole à Nicolas BLAISE pour la réponse : « c'est possible par une exportation en .CSV sous extranat.fr en allant dans « gestion des nageurs ENF » puis exportation spécifique, ce qui donne un état complet des nageurs du club. A noter qu'il est possible de connaître cet état par nageur dans « recherche par individu » et en laissant le curseur de la souris dans la case de la colonne « Actions » une fenêtre s'ouvre et donne un état des épreuves validées ou non pour le nageur concerné)

M. Patrick FRADET précise que ça va encore évoluer par la suite

Mme Francine OCHANDO d'ERMONT NA : « Il était question que l'éducation nationale puisse faire passer le Sauv'nage, qu'en est-il ? »

M. Jean-Jacques BEURRIER répond que le Sauv'nage est un produit fédéral et ce n'est pas dans leurs prérogatives de le faire passer.

Il ajoute qu'un groupe de travail au ministère est né suite aux problèmes des noyades qui surgissent chaque année.

Il faudrait arriver à harmoniser un test général qui puisse être utilisé par tous et notamment par l'éducation nationale.

Mme Francine OCHANDO d'ERMONT NA : « Savez-vous combien de nageurs ayant le pass'sport de l'eau ont décidé de changer de discipline ? Les clubs perdent du temps à faire passer et valider ces tests. »

M. Jean-Jacques BEURRIER : « La FFN est en train de préparer les outils et les pistes pour aider les clubs à s'inscrire dans la pluridisciplinarité. C'est une aide pour les enfants afin d'acquérir les compétences nécessaires aux apprentissages. »

Mme Raymonde DEMARLE : « Ce n'est pas du temps de perdu mais du temps de gagné pour plus tard. »

→ Rapport du pôle Animations Territoriales adopté à l'unanimité.

● Noëlle HAMON prend la parole pour le pôle Formation

Jusqu'en 2008, l'activité formation du Comité régional IDF était essentiellement centrée sur la formation modulaire au BEESAN diplôme d'état d'entraîneur et la formation continue des dirigeants, officiels et entraîneurs.

Nous avons continué à organiser une formation BEESAN par an jusqu'en 2012 et même 2 en 2011 puisque le 1^{er} janvier 2013 a vu la fin des examens BEESAN.

- **2008** restera pour l'ENF l'année de son déploiement sur toute l'Ile de France.

Cette évolution passe nécessairement par la formation d'évaluateurs et assistants évaluateurs au sein de chaque club pour les tests du Sauv'nage, Pass'sport de l'eau et du Pass'compétition natation course. Huit délégués techniques ont été formés par Carolle ANDRACA et sont le relais du comité régional pour la formation au sein des comités départementaux.

En 2008, il y a aussi environ 450 évaluateurs et assistants évaluateurs qui ont été formés. Suivra la formation d'environ 300 évaluateurs par an avec un pic de 1000 en 2009.

- Suite à l'arrêté du 18 décembre 2007 portant sur la création de la spécialité « activités aquatiques » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), le BEESAN diplôme de niveau 4 a fini d'exister au 1^{er} janvier 2013 pour être remplacé par 2 diplômes : le BP pour la surveillance, l'animation, l'enseignement et le DE pour l'entraînement.

- **2009** fut l'année de l'ERFAN (Ecole Régionale de la Formation aux Activités de la Natation) qui a désormais sa charte signée par tous les Présidents de Région en octobre 2009 et qui structure le fonctionnement des ERFAN en relation avec la FFN. Que sont les ERFAN ? Les ERFAN sont les lieux privilégiés des formations fédérales mais également partenaires de la formation professionnelle et seules les ERFAN peuvent dispenser les formations fédérales.

La FFN constitue le lien entre les différentes ERFAN.

Les formations fédérales :

- Assistant Club
- BF1, BF2 pour apprendre à nager et préparer les enfants aux tests du SN, PS, PV
- BF3 pour les premiers niveaux d'entraînement
- BF4 pour le niveau national
- BF5 pour le niveau international.

La formation fédérale a pris en compte la diversité des profils grâce à un référentiel commun qui s'appuie sur :

- L'assurance pour tous les licenciés d'être encadrés par des personnes formées,
- Le partage d'une culture fédérale et de valeurs associatives communes entre les bénévoles et les professionnels,
- L'accompagnement du stagiaire par un tuteur agréé,
- Une formation basée sur l'alternance entre formation théorique et formation pratique,
- La reconnaissance et la prise en compte de l'expérience,
- Les besoins de nos clubs,
- La mise en place d'une formation continue,
- La préparation de l'encadrement technique des clubs aux nouvelles pratiques,
- La possibilité de commencer sa formation dès l'âge de 15 ans,**
- C'est l'occasion pour nous de remplir notre mission éducative vers les adolescents sans gêner leur pratique sportive et leur scolarité et les initier à la vie associative.**
- L'accompagnement des clubs dans leur processus de labellisation.

Pour ce faire, l'ERFAN s'appuie sur une équipe technique régionale composée de :

- 6 cadres techniques
- 25 personnes autres intervenant sur les formations fédérales et autres formations continues d'entraîneurs
- 25 personnes environ intervenant sur les formations initiales et continues d'arbitres de Waterpolo et Natation Synchronisée et Natation course.

L'activité de l'ERFAN se définit selon 3 axes :

- 1) Formation initiale et continue
- 2) Coordination et certification de la formation déléguée dans les comités départementaux
- 3) Réception, étude et traitement des dossiers de demande d'équivalence

- **2010** marquera le début de la formation fédérale pour l'Île de France avec une promotion de 15 Assistants clubs. La formation aux Brevets Fédéraux est construite sur la démarche de la formation professionnelle. Ainsi elle s'appuie sur un "référentiel métier" propre à chaque brevet fédéral (de l'Assistant Club au BF5) et un mode de certification privilégiant l'acquisition de compétences. Cette démarche permet d'obtenir des passerelles avec les diplômes professionnels :

- BF1 + BF2 = 7 UC sur les 10 UC du BPJEPS AAN,
- BF3 + BF4 = 3 UC sur les 4 UC du DEJEPS
- BF4 + BEESAN = DEJEPS
- BF5 = 3 UC sur les 4 UC du DESJEPS

- En **2011**, on note la première expérience de partenariat avec un département pour le BEESAN, très satisfaisante que nous renouvelons pour les formations fédérales, avec à ce jour le CD 75, 91 et 78 afin d'augmenter le nombre de stagiaires en diminuant leurs déplacements pour se rendre sur les lieux de formation.

- Au 31 décembre **2012** date limite de réception des dossiers d'équivalence nous avons 750 dossiers provenant de titulaires du BEESAN désireux d'aller chercher le DEJEPS AAN par équivalence ou les Brevets Fédéraux dans le cadre la labellisation ou du tutorat des stagiaires.

Notre rôle consiste à la réception, l'étude et le traitement de ces dossiers de demande d'équivalence. Ces dossiers sont suivis d'une formation complémentaire de 1 ou 2 jours pour les BF1 à BF4.

L'ERFAN en organise 3 sessions par an plus une session par an pour les BF4 CIAA.

- En **2013**, nous avons envisagé un partenariat avec le CREPS de Chatenay pour une formation spécifique pour les 3 UC permettant d'obtenir le BPJEPS aux titulaires du BF2 mais qui n'a pas abouti essentiellement pour des raisons de nombre (12 stagiaires minimum) et de disponibilité des locaux du CREPS le week-end. Aussi nous souhaitons mettre en place à l'ERFAN la formation des 3 UC qui manquent aux titulaires du BF2 pour avoir le BPJEPS (UC1, UC3 et UC9).

De 2010 à 2014 environ 200 personnes ont suivi une formation fédérale initiale d'Assistant Club au BF3

54 Assistants Clubs, 104 BF1, 32 BF2, 5 BF3, 300 évaluateurs ENF.

400 personnes sont formées chaque année en formation continue, officiels, entraîneurs en formation continue :

- NS : chorégraphie, jugement, pédagogie
- WP : arbitres, entraîneurs
- NC : coaching, analyse de course, aspects mentaux de la performance, nutrition, PPG

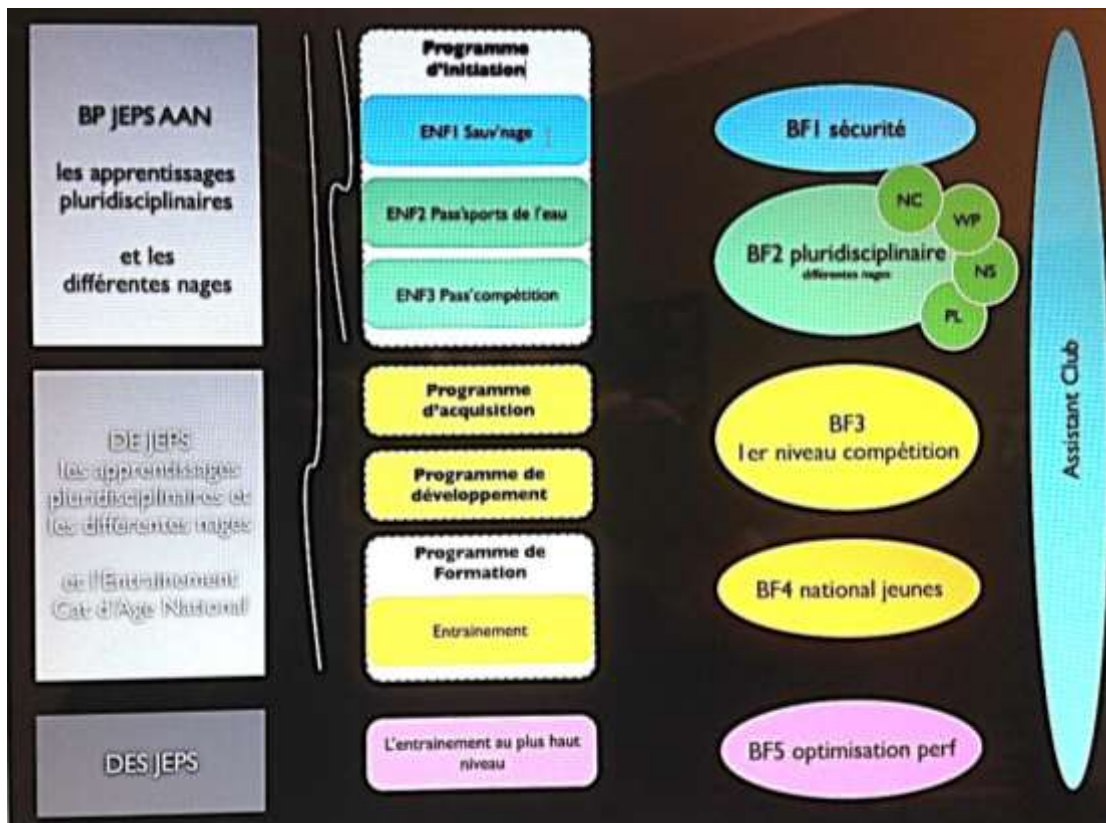
M. Olivier BESSON du CN ANDRESY : « L'année dernière on s'était engagé pour être site pilote mais ça n'a pas pu se faire. Quelle orientation pour plus de candidats si on renouvelle l'action ? »

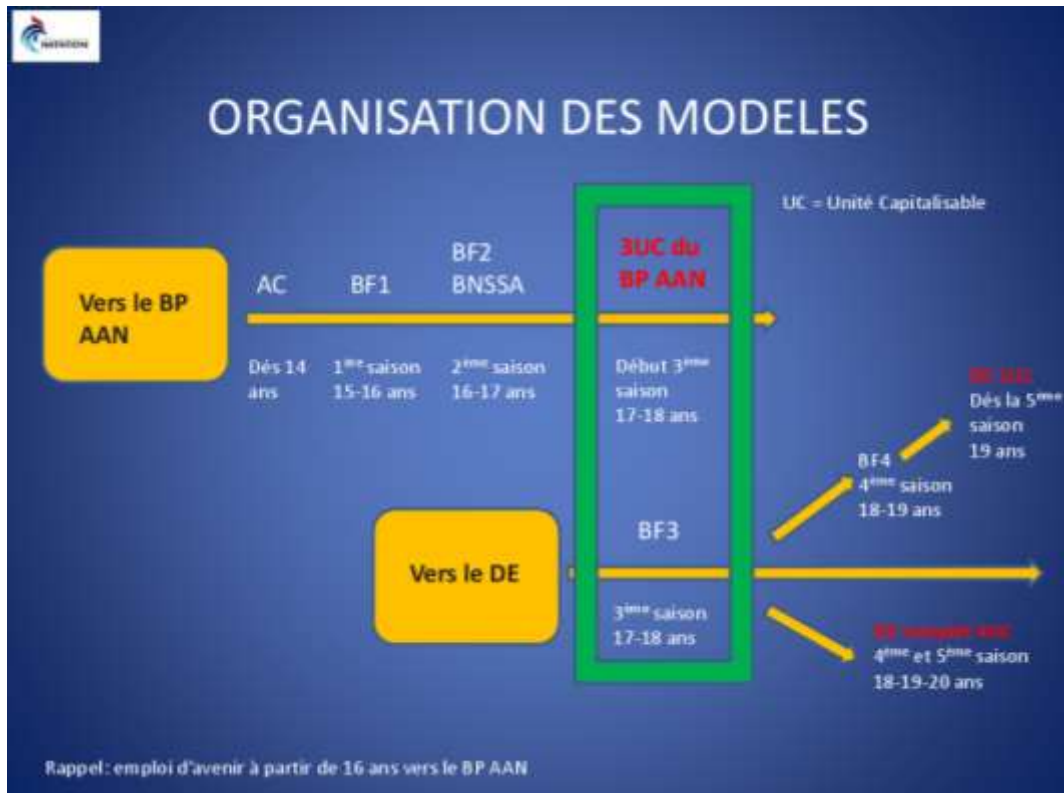
Mme Noëlle HAMON : le référentiel de la formation est en cours d'écriture.

M. Olivier BESSON du CN ANDRESY : « une aide financière éventuelle du COMITÉ REGIONAL pour aider à payer cette formation ? »

Mme Noëlle HAMON : il faut voir avec les AGEFOS, le CNDS...

→ Rapport du pôle Formation adopté à l'unanimité.





● Patrick FRADET prend la parole pour le pôle Informatique et Communication

- Licence 'Coup de pouce'

Un tryptique explicatif, déjà paru plusieurs fois dans notre bulletin officiel hebdomadaire, a été distribué à toutes les personnes présentes.

Pourquoi ?

Le dispositif Licence 'Coup de pouce' a été créé pour aider les clubs à obtenir progressivement les conditions nécessaires à la labellisation.

Quand ?

Il a été introduit au cours de la saison 2012-2013 et a été reconduit pour la saison 2013-2014.

Comment ?

Une aide est apportée par votre comité départemental et par votre comité régional en rétrocédant le montant de la part départementale et régionale perçue sur la licence, aux clubs qui auront fait des efforts significatifs de progression en nombre de licences.

Comment ça marche ?

- Je comptabilise le nombre de mes licenciés **10 ans et moins** et **+ de 10 ans** des **4 dernières saisons sportives**
- Je retiens le nombre total de licences **le plus haut** parmi ces années.
- Je le compare aux nombres de licences de ma nouvelle saison sportive
- Le Comité régional IDF et le Comité Départemental me remboursent en fin de saison leur quote-part sur le nombre de licences en augmentation, et ce dans chaque catégorie.

Bilan du dispositif 'Coup de pouce' - Saison 2012/2013.

	Evolution du nombre des licences en Ile de France			
	2011-2012	2012-2013	Evolution	% Progression
75 PARIS	5 442	5 747	305	5,60
77 SEINE ET MARNE	5 380	5 736	356	6,62
78 YVELINES	10 632	11 253	621	5,84
91 ESSONNE	9 026	8 482	-544	-6,03
92 HAUTS DE SEINE	6 511	6 331	-180	-2,76
93 SEINE SAINT DENIS	4 487	5 205	718	16,00
94 VAL DE MARNE	6 669	6 959	290	4,35
95 VAL D'OISE	5 980	5 985	5	0,08
TOTAL	54 127	55 698	+ 1 571	2,90

+ 1571 licences – Inversion de la courbe descendante des saisons précédentes.

Retour au niveau de la saison 2008/2009 (55 560 licences)

Produit des licences pour le comité régional					
Départements	Produit brut licences 2011-2012	Produit brut licences 2012-2013	Produit net licences 2012-2013	Écart produit	Ristourne
75	38 631,70 €	42 094,10 €	39 275,20 €	643,50 €	2818,9
77	36 7280 €	40 020,80 €	36 139,50 €	-588,50 €	3881,3
78	73 653,30 €	80 360,30 €	76 305,20 €	2651,90 €	4055,1
91	59 885,10 €	58 706,00 €	57 976,80 €	-1908,30 €	729,2
92	43 611,10 €	43 915,30 €	42 188,80 €	-1422,30 €	1726,5
93	31 591,20 €	37 362,50 €	32 070,90 €	479,70 €	5291,6
95	40 033,00 €	41 444,50 €	39 821,50 €	-211,50 €	1623
Total	324 133,40 €	343 903,50 €	323 777,90 €	- 355,50 €	20 125,60 €

Ristournes 'Coup de pouce' accordées aux clubs franciliens :

Part Régionale	20 125 €
Parts départementales	15 396 €
Total	35 521 €

Aides cumulées (CD+CR) par département				
	Nbr clubs	%	Max	Min
75	11	42%	1078,30 €	14,00 €
77	7	24%	2797,80 €	51,00 €
78	9	30%	2556,30 €	130,50 €
91	6	18%	517,00 €	28,00 €
92	5	16%	1679,60 €	116,70 €
93	9	32%	4167,80 €	18,60 €
95	8	26%	1001,50 €	65,10 €
	55 clubs			

4 167,80 €, l'aide cumulée (CD-CR) la plus importante pour un club du 93
14,00 €, l'aide cumulée (CD-CR) la moins importante pour un club du 75

Jean-Pierre CHALACA de NOGENT NATATION 94 : « Je suis fâché car mon club a battu le record de licenciés il y a deux ans 700 et cette année 900 et je ne peux pas bénéficier de cette aide car le département du Val de Marne ne l'a pas accepté. Je demande donc au COMITÉ RÉGIONAL l'aide régionale et je laisse au CD 94 sa part départementale. »

M. Patrick FRADET : « Les clubs qui licencient 100% peuvent bénéficier d'une réduction sur les engagements. »

M. Jean-Jacques BEURRIER : « il s'agit d'un accord entre Présidents CD et le Comité régional IDF. Mme HAYOTTE, Présidente du CD 94 avait précisé qu'elle n'avait besoin de ce dispositif car dans le Val de Marne il y a déjà une aide apportée aux clubs.

Mais je suis disposé à réfléchir sur ce point. »

- **La Labellisation des clubs** est une démarche personnelle des dirigeants de clubs, rien n'est obligatoire.

Pourquoi?

- Pour valoriser, au niveau local, la qualité des prestations proposées par le club.

Pour qui ?

- Pour tous les clubs qui souhaitent s'engager dans une pérennisation de leurs activités en conservant un niveau de qualité constant, contrôlable.

Les prérequis

- Etre un club affilié à la FFN
- Licencier 100% de ses adhérents
- Disposer d'une ENF avec agrément FFN.
- Disposer d'un encadrement diplômé

Les 5 labels

- Animation
- Développement
- Formateur (par discipline)
- National
- International

Avantages & inconvénients: Avantages	Inconvénients
- Notoriété locale du club	- Coût globale des licences
- Reconnaissance fédérale auprès des autorités locales	- Demande un suivi plus constant des activités du club.
- Avantages financiers FFN et région (engagement, licences, formation)	
- Meilleure prise en compte des autorités locales au niveau des subventions	
- Partenaire privilégié de la fédération (entraîneurs, stages, cadres technique, etc.)	

Bilan labellisation : au 1^{er} janvier 2014

	<u>FFN/France</u>	<u>Ile de France</u>	
Label International	2 clubs	0	0 en attente
Label National	10 clubs	0	0 en attente
Label Formateur	62 clubs	13	6 en attente
Label Développement	50 clubs	14	7 en attente
Label Animation	8 clubs	8	4 en attente
Total	132 labels	35 labels	

La labellisation du futur :

- Labellisation des activités non compétitives
- Introduction du 'club label+ ou club premium'
 - 1 label dans les activités compétitives
 - 1 label dans les activités non compétitives
- Avantages supplémentaires délivrées par la FFN
- Kit de communication offert aux clubs labellisés
- Allègement de la procédure.

→ Rapport du pôle Informatique et Communication adopté à l'unanimité.

● Rapport du Trésorier

M. Sylvain SERVARI présente les comptes du comité que les clubs ont reçu par courrier postal la semaine dernière. Le document comporte un bilan et un compte de résultat qui sont ensuite repris de façon détaillée. Il y a également un budget prévisionnel qui a été donné au début de l'assemblée générale.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2013 est principalement constitué d'actifs circulants (99,1%) dont 70 % de disponibilités ou quasi-disponibilités.

Les immobilisations sont amorties à 85 %

Les fonds associatifs représentent 27,8 % du passif

Les fonds dédiés représentent 10,5 % du passif

Les dettes représentent 61,7 % du passif.

LES PRODUITS se décomposent ainsi :	Licences.....	32,48 %
	Engagements.....	28,20 %
	Subventions.....	18,31 %
	Transferts de charges...	9%
	Autres.....	6,82%
	Aides fédérales.....	5,19%

LES LICENCES	2013	2012	
En valeur	376 493	374 962	- Hausse du nombre de licenciés
En % des produits	32,48 %	32,54 %	- Application du dispositif « Coup de pouce » sur la licence
			- Quasi stabilité du montant des licences perçues

LES ENGAGEMENTS	2013	2012	
En valeur	326 548	290 934	- Hausse significative des recettes d'engagements
En % des produits	28,2 %	25,26 %	- À nuancer par la non prise en compte sur le dernier trimestre des ristournes qui seront accordées aux clubs labellisés et 100 % licenciés

LES SUBVENTIONS	2013		2012	
	En €	En % des produits	En €	En % des produits
CNDS	96 500	8,33%	106 000	9,20%
Conseil Régional	115 580	9,98 %	128 692	11,17 %
TOTAL	212 079	18,31%	234 692	20,38%

LES AUTRES PRODUITS :

- Les transferts de charges
 - ✓ Dotation ARENA (3 % des produits)
 - ✓ Participation des clubs et familles aux stages et hébergement INSEP (6 % des produits)
- Les pénalités (2,36 % des produits)

LES CHARGESAchats non stockés :

- Médailles (2,17 % total des charges)
- Équipements (2,62 % total des charges)

Services extérieurs : 12,39 % du total des charges (en légère baisse par rapport à 2012)

- Location photocopieurs (90 365 € soit 8,46 % du total des charges contre 114 805 € soit 10,22 % du total des charges 2011)
- Locations de lignes d'eau (1,10 % contre 0,6 % en 2012)

Autres services extérieurs : 514 878 (48,22 %) contre 561 797 en 2012

- Arbitres de polo (5 % du total des charges), en diminution
- Frais de sonorisation (3,28 % du total des charges)
- Déplacements et missions : 181 073 € (16,96 %)
- INSEP – Frais d'hébergement : 8,15 %
- Aides financières clubs en amont du PES : 2,10 %

Salaires et charges sociales

- Salaires : 209 972 € soit 19,66% des charges
- Charges sociales : 108 082 soit 9,47 % des charges

SYNTHESE :	Total des produits :	1 158 070
	Total des charges :	1 067 820
	Excédent :	90 249

ERFANLes produits :

- Produits des formations (61,69 % du total des produits)
- Subventions (38,31 % du total des produits) dont :
 - CNDS : 9 500 €
 - Conseil Régional : 21 651 €

Les charges :

- Rémunération du personnel (y compris formateurs occasionnels) : 56,73 % du total des charges
- Charges sociales : 22,94 % du total des charges

Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Lecture du rapport des contrôleurs aux comptes par Mme GAILHAC du STADE FRANÇAIS.

→ Rapport financier adopté à l'unanimité.

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du budget prévisionnel
--

M. Sylvain SERVARI continue en présentant les principales évolutions du budget pour 2014 :

- Le nouveau fonctionnement des pôles France et Espoirs :
 - Pour le pôle Espoirs, la mise à disposition d'un cadre technique pour son encadrement et le réajustement de l'aide fédérale à hauteur de 6 500 €
 - Pour le pôle France, une gestion par le comité faisant l'objet d'un subventionnement par la fédération
- Un projet de recrutement d'un personnel administratif dans le cadre du développement de l'ERFAN (échéance rentrée 2014)
- Une application en année pleine des tarifs différenciés sur les engagements (clubs labellisés ou 100 % licenciés)

→ Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

Mme GAILHAC du STADE FRANÇAIS accepte de se représenter comme contrôleuse aux comptes.

→ Proposition acceptée à l'unanimité.

<ul style="list-style-type: none"> • Election

M. Jean-Jacques BEURRIER présente Mme Isabelle GUILLOT licenciée à l'US CRETEIL qui souhaite intégrer le comité directeur. Vote à mains levées.

→ Elle est élue à l'unanimité.

M. Jean-Jacques BEURRIER informe les clubs que le dispositif des chèques tranSport mis en place par le Conseil Régional d'Ile de France va se remettre en place après une pause de deux ans. Les clubs devraient recevoir les chèques durant la deuxième quinzaine du mois d'avril (il s'agit de ceux relatifs à la saison sportive 2011-2012). Le retard des saisons 2012-2013 et 2013-2014 sera rattrapé.

● Intervention de la personnalité

La parole est donnée à Evelynne CIRIEGI, Présidente du CROSIF.

« Merci Monsieur le président, cher Jean Jacques, d'inviter le CROSIF à votre AG.

L'assemblée générale d'un comité régional est toujours un moment fort et important d'une association, et celle-ci tout particulièrement puisque j'en suis, membre du bureau et représentant donc la natation au CROSIF.

Je salue l'ensemble des amis sportifs présents ce matin et en particulier mon ami Firmin SOLANES, membre d'honneur du CROSIF ainsi que Carole ANDRACA, CTS et membre incontournable du CR CIAA.

La nouvelle équipe dirigeante du CROSIF mise en place depuis presque une année maintenant est composée de 30 commissions et de 90 bénévoles. Le Comité Directeur rajeuni et féminisé représente les 4 collèges statutaires (olympiques, sportives, multisports/affinitaire et scolaires),

Cette équipe a comme objectif principal d'aider les ligues et comités régionaux à se développer en recherchant à favoriser l'accès de toutes et de tous vers une pratique sportive régulière et encadrée.

Par ailleurs, la relation entre les mondes scolaire et fédéral est largement mise en valeur par le positionnement du Secrétaire Général, issu de l'UNSS, ce qui engendre un axe fort en direction de notre jeunesse.

En dehors de cet axe fort, le haut-niveau, cœur de métier de nos comités et ligues, reste très important, tout en ne négligeant pas les priorités affichées notamment autour de la santé, des formations de dirigeants et de salariés et d'une contribution forte à l'emploi, notamment autour des emplois d'avenir.

De plus, la diversité portée par un de nos vice-présidents, affiche également un des axes prioritaires du CROSIF, montrant ainsi sa volonté de soutenir les publics fragiles (handicapés, quartiers, ruraux, personnes en détention, lutte contre l'homophobie etc.) sans oublier les actions en direction des féminines mises en place depuis très longtemps par sa commission féminine notamment au travers les nombreuses opérations "Sport en Filles"

Concernant la relation CROSIF et Comité régional IDF de natation, le Sauv'Nage est affiché depuis de nombreuses années grâce d'une part à une journée francilienne spécifique réunissant les ligues et comités régionaux appartenant au CRCIAA fixée cette année au 11 juin prochain et d'autre part à une deuxième opération qui se déroule sur plusieurs jours à la base régionale de St Quentin en Yvelines au mois de juillet, destinée à faire prendre conscience aux adolescents des quartiers qu'apprendre à nager est indispensable à leur éducation .

En ce qui concerne le CNDS : la commission territoriale composée paritairement de l'état et du mouvement sportif, a réussi en 2014 l'exploit de légèrement augmenter la part francilienne (de + 2,65%) au lieu de subir la diminution nationale et ceci grâce à l'action efficace du préfet de région. Quant au CNDS équipements, l'enveloppe reste nationale mais une orientation régionale est donnée sachant que cette année encore l'accent est mis sur la rénovation ou la création de bassins.

En conclusion, des projets communs entre le CROSIF et le Comité régional IDF devrait s'approfondir d'une part sur la thématique de Nager Forme Santé et à ce titre j'ai le plaisir de remettre ce jour un chèque d'aide à l'achat de matériel spécifique à 3 clubs franciliens engagés de façon active dans cette démarche (l'US Créteil, le CS Villetaneuse et l'US Grigny) et d'autre part le CROSIF envisage de soutenir la réhabilitation d'un site situé dans le Val d'Oise à Beaumont -sur- Oise afin d'accroître le développement des activités des comités aquatiques et nautiques. C'est sans aucun doute que le COMITÉ RÉGIONAL se positionnera pour y développer son activité de natation en eau libre.

Enfin, pour information le Salon des sports et de l'extrême aura lieu pour sa 3^{ème} édition à la porte de Versailles les 20 et 21 juin 2014 et je propose que le COMITÉ RÉGIONAL se rapproche du comité francilien de plongée sous-marine pour l'utilisation d'un bassin qui devrait être mis en place pour les deux jours d'animation sportive en direction du grand public.

Un grand merci à toutes et tous pour votre investissement au quotidien qui fait vivre le sport en général et qui développe toutes les composantes de la natation en particulier

Bravo et bonne saison sportive 2014 !! »

M. Jean-Jacques BEURRIER remercie une nouvelle fois le CD 78 pour son accueil et la prise en charge de la location de cette magnifique salle.

Merci aussi au club de l'ANV CHEVREUSE qui nous reçoit régulièrement pour les compétitions régionales toujours très bien organisées. Il leur remet un petit cadeau symbolique.

● Remise des récompenses

➤ Médaille fédérale :

Vermeil à Paule LACROIX (CN EPINETTES)

➤ Médailles d'Or régionales aux récipiendaires présents

AUDEGUY Frédéric	NEPTUNE CLUB DE FRANCE	CD 75
BONNAY Pierre	CN LIVRY-GARGAN	CD 93
DUMENY Claudette	AAS SARCELLES NATATION 95	CD 95
ESTEVES Martine	GARCHES AQUA'SPORTS	CD 92
FONTAINE Brigitte	CN VAL MAUBUEE	CD 77
LE JAN Henri	AS ARGENTEUIL NATATION	CD 95
MORIN Jacqueline	US VILLEJUIF NATATION	CD 94

● **Remises des récompenses (chèques) aux clubs présents**

M. Sylvain SERVARI procède à la distribution des chèques du classement Elite des clubs, du classement des clubs formateurs et départements en Natation Course.

Elle remet ensuite les récompenses des clubs formateurs en Natation Synchronisée et Water-polo.

Elle en termine avec les classements Elite mixte Natation Course et Eau libre.

La liste des différents bénéficiaires figure dans le document de l'AG.

- Remise du plateau des Maîtres au CN PARIS

● **Questions diverses**

- Laurent VIQUERAT du RCF WATER-POLO : « un projet de calendrier fédéral a été édité notamment sur les compétitions estivales, quel est le positionnement du Comité régional IDF quand à ces dates tardives ?

D'autre part les N2 programmées en juillet vont être difficiles à préparer car à Paris notamment les piscines sont fermées.

Mme Raymonde DEMARLE répond que l'objectif de la FFN consiste à ce que les jeunes nageurs Français imitent ce qui se passe ailleurs et n'aient pas de coupure de 2 mois l'été car au bout de 5 ans ça fait un an de perdu.

C'est sûr, que cela va générer des difficultés pour trouver des piscines ouvertes mais c'est une volonté forte de la FFN et donc du Comité régional IDF d'aller dans ce sens. Et ça va reculer de plus en plus.

C'est un mal pour un bien si on veut vraiment que nos sportifs restent sur une bonne lancée et suivent le chemin tracé par nos aînés. Le Comité régional IDF est donc solidaire de cette décision fédérale.

Laurent VIQUERAT du RCF WATER-POLO : « La génération de maintenant qui est bonne et issue d'un autre système n'était pas mauvaise pour autant. »

- M. Firmin SOLANES du CNM CHARENTON demande ce que devient le projet de la piscine Arlésienne.

M. Jean-Jacques BEURRIER répond en disant qu'on attend la fin des élections municipales mais apparemment ça ne serait pas Aubervilliers.

Il faut encore boucler le budget de fonctionnement de l'année.

- M. Jean-Jacques BEURRIER demande pour terminer quels sont les clubs qui ont des emplois avenir ?

Réponses : CN POISSY, CNVO MONTMORENCY (1), AASS NATATION 95 (4), CN PARIS

L'assemblée générale se termine par le pot de l'amitié pris à la piscine de CHEVREUSE.

La Secrétaire Générale Aline MICHELET

Le Président Jean-Jacques BEURRIER



L'INFAN organise une formation BF4 procédure CIAA pluridisciplinaire (natation course, natation synchronisée, plongeon et water-polo) au siège fédéral de la FFN à Pantin. Les contenus de la formation s'articulent autour des connaissances permettant le développement des compétences dans les domaines de l'entraînement et de la formation des cadres.

3 sessions de formation d'une durée de 3 et 4 jours sont prévues aux dates suivantes :

- Du lundi 19 au jeudi 22 mai 2014
- Du lundi 30 juin au mercredi 02 juillet 2014 (module disciplinaire)
- Du lundi 08 au mercredi 10 septembre 2014

La formation est ouverte à 30 stagiaires et le coût pédagogique est de 1000 € + 35 € de frais d'inscription par stagiaire. Elle est éligible aux dispositifs de la formation professionnelle continue (OPCA) pour les éducateurs salariés.

Pour tout renseignement complémentaire, l'INFAN est à votre disposition au 01 41 83 87 64

OFFRE D'EMPLOI



LE CLUB NAUTIQUE DOMREMY 13 - CND13 RECHERCHE ENTRAINEUR DE NATATION (H ou F)

POSTE A POURVOIR EN SEPTEMBRE 2014
CDD SAISONNIER JUSQU'AU 30 JUIN 2015

www.natationcnd13.com

Missions : en relation avec le Président du Club, le Directeur Technique et les autres membres de l'équipe, le/la candidat(e) sera chargé(e) de la planification et de la conduite des entraînements d'un groupe compétition (Poussins) et d'un groupe ENF (Avenirs), de l'accompagnement des nageurs en compétition ainsi qu'en stage.

Profil demandé :

- Titulaire du BEESAN, à jour des recyclages, et **idéalement** détenant les diplômes BF3 et/ou BF4, enfin susceptible de passer ou d'avoir le diplôme d'évaluateur ENF.
- Bon relationnel avec les enfants et les parents, sait motiver un groupe et imposer les exigences attendues des nageurs.
- Motivé et disponible (présence aux compétitions Poussins et Avenirs de la saison + 1 semaine de stage durant les vacances scolaires de Printemps en 2015).

Lieu d'entraînement : Piscine Dunois - 70 rue Dunois 75013 PARIS – M° Chevaleret ou Nationale (L. 6)

Horaires (donnés à titre indicatif, sous réserve de modification) :

- Mardi : 18h - 20h
- Mercredi : 17h - 19h
- Jeudi : 18h - 19h30
- Vendredi : 18h - 19h30

Soit 7h hebdomadaire sauf pendant les vacances scolaires où, en fonction de l'ouverture de la piscine, des séances d'entraînement pour les groupes compétitions du Club et les Masters seront programmées selon un planning distinct.

A ces horaires s'ajoutent la présence aux compétitions des nageurs de catégories Avenir et Poussins, le stage de Printemps, mais aussi quelques remplacements ponctuels lorsqu'un membre de l'équipe s'absente.

Rémunération : 22€ net/heure (congrés payés et prime de précarité inclus) + forfaits compétitions et stage.

Contact : Merci d'adresser votre candidature à Cédric FEYDEL – Directeur technique
Email : natationcnd13@yahoo.fr - Tél : 06 86 36 28 82

Nota Bene : des créneaux supplémentaires pourraient nous être accordés par la mairie en 2014/2015, aussi pourrions-nous être amené à recruter d'autres entraîneurs : en conséquence n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature si elle répond au profil décrit.



arenashop Bercy Village

43 rue des Pirogues de Bercy - Paris 12e



10%^{*} DE REMISE POUR LES LICENCIES

***SUR PRÉSENTATION DE VOTRE LICENCE EN CAISSE**
VALABLE SUR TOUT LE ARENA SHOP DE PARIS - OFFRE NON CUMULABLE SUR LES PROMOTIONS EN COURS

ARENA SHOP LYON
5 rue Thomassin 69002 Lyon

ARENA SHOP BLAGNAC
CENTRE COMMERCIAL LECLERC
2 allée Emile Zola 31700 Blagnac

ARENA SHOP MARSEILLE
27 rue de la république 13002 Marseille